

Département de la
Charente-Maritime

Ville de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Location d'un stand au Salon
Nautique international.

Séance du 26 Octobre 1962

62002
Le vingt six Octobre mil neuf cent soixante deux, à 21 heures,
le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire, au lieu
ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert
MEYER, Maire, d'après convocations faites le 22 Octobre 1962.

Etai^{ent} présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LANOUE
MOUCHOT, POUGET, LANOUE, MOUCHOT, LANUSSE, GUILLAUD, REIX, MONGRAND,
BISCAYS, ETCHEBER, NARTEAU, BUJARD, GACHET, GALLAND, BETOUS.

Représenté : M. FONTANILLE par M. MATRAS

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal
procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein
du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné
pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Salon Nautique international se tiendra à Paris du 5 au 17
Décembre 1962. Les organisateurs ont demandé à la ville de Royan si
elle désirait y participer avec un stand de 9 m² pour le prix de
location de 80 F. le m² soit 720 NF.

Dans ce stand pourraient être exposés : la maquette du port,
des photographies, des dépliants sur Royan, etc...

La Commission plénière a estimé souhaitable que Royan soit
représenté à cette exposition et que l'Office du Tourisme prenne à
sa charge les frais occasionnels.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis de la Commission Plénière en date du 19
Octobre 1962.

DÉCIDE :

- de participer au Salon Nautique international qui se tiendra à Paris du 5 au 17 Décembre 1962.
- que les frais se rapportant à cette représentation seront pris en charge par l'Office du Tourisme sur les crédits dont il dispose.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre M. les Membres présents,

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire,
l'Adjoint délégué,

M. Rohdeur



APPROUVÉ

ROCHEFORT-s. MER, le 3 NOV 1962
Le Sous-Préfet,

[Signature]